

Compte Rendu du Conseil Municipal du 2 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux octobre, le Conseil municipal de Laroin dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur MARQUE Bernard, Maire.

Date de convocation : 22/09/2025 Affichage : 22/09/2025

Nombre de conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 13

Etaient présents : MARQUE Bernard, SUREAU Frédéric, PICARD Anne Françoise, RECABORDE Philippe, LE ROY Laura, GENDROT Perrine, LABORDE Frédéric, MORILLON Philippe, RIGON Sandrine, SOUDAR Denis.

Etaient absents excusés : AMODEO Sandra, BESAURY Jérôme, BIDART Stéphanie, CAMBON Angéline, OLIVEIRA Evelyne.

Ont donné pouvoir : BESAURY Jérôme, BIDART Stéphanie, OLIVEIRA Evelyne.

Secrétaire de séance : Frédéric Sureau

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du conseil municipal du 2 septembre 2025.

1-Enedis : enfouissement des lignes moyenne tension :

Enedis doit terminer l'enfouissement des lignes moyenne tension avec une organisation quartier par quartier. Une dernière phase sera le démontage de la ligne aérienne.

2- Finances : décisions modificatives:

Suite à un point avec les services de la Trésorerie, plusieurs décisions modificatives doivent être passées en comptabilité.

Il s'agit principalement :

- de créances éteintes à la résidence Guilhembagué, à la cantine, à la Maison des lacs
- de travaux complémentaires à la Maison des lacs (mise aux normes de l'entrée), à la Ferme Guilhembagué (solde prestation APGL, installation de forage pour le jardin).
- de recettes complémentaires à la Commune (subvention de l'étude de la mise aux normes de l'école).

3-Inclusion numérique :

La Communauté d'Agglomération va organiser des ateliers numériques itinérants gratuits pour les personnes souhaitant s'initier ou se remettre à niveau avec le numérique.
Ces ateliers se dérouleront à la Ferme Guilhembagué et à la Mairie.

4-Mobilités :

Une réunion avec le Syndicat Mixte Pau Mobilités et les 5 communes voisines a permis d'aborder :

- l'adaptation des horaires de bus avec ceux du collège Gabard.
- la demande d'une ligne de bus régulière le matin et le soir entre Laroin et Jurançon (scolaris et ligne 521)
- l'aménagement d'une piste cyclable de la passerelle des lacs vers Lescar Soleil.
- Le test d'une ligne de covoiturage Mourenx – Pau (« covoit Modalis »).
- l'amélioration de la solution de transport à la demande « Flexilis ».

5-Point travaux :

Philippe Récaborde rappelle les travaux en cours ou à venir :

- enlèvement des 2 buttes de terre devant l'école
- démolition des 2 préfabriqués du karaté et du catéchisme
- assainissement de l'entrée de Maison des lacs
- renouvellement des autorisations des caméras aux lacs et au poney club
- mise aux normes de l'électricité à la boucherie et au restaurant de la maison des lacs
- création d'un forage à la Ferme Guilhembagué
- réparation de la toiture de l'église suite à la grêle du 13/06 (prise en charge par Groupama 4319.64€).

Denis Soudar rapporte que les travaux de voirie 2025 réalisés par l'entreprise Lapedagne sont en cours. L'entreprise Signature réalise également des travaux de marquage au sol.

6-Affaires sociales personnel communal :

*Le conseil municipal fixe les cotisations à partir du 01/01/2026 :

- risque santé : 15€/mois/agent
- complémentaire prévoyance (maintien de salaire) : 15€/mois/agent.
- action sociale : adhésion au CNAS : cotisation 222€/an/agent dont 50€ pris en charge par l'agent et 172€ par la commune.

*Embauche d'un service civique 4 jours par semaine à l'école et à la résidence Guilhembagué.

*Embauche d'une personne en renfort du CDG pour la comptabilité jusqu'à fin novembre.

7-Questions diverses :

*Signature d'une convention d'entretien de la zone artisanale 2026-2028 entre la Commune et la Communauté d'Agglomération pour les espaces verts, le désherbage, la collecte des détritiques et le balayage avec une redevance de 2107€ par an.

*Convention d'utilisation du stade de rugby avec le Gan Olympique pour 4 jours par semaine pour 1200€ par an.

*Convention d'utilisation du stade de rugby avec le FC Oloron pour 1 jour par semaine pour 300€ par an.

*Modification de la subvention 2025 attribuée par erreur à l'association Léo Lagrange au Pau Canoe-Kayak Club Universitaire.

*dates à retenir :

- rencontre « un aller-retour dans le noir » avec Joseph Knox le 3/10
- réception « Aide la Vie Partagée » à la résidence Guilhembagué le 8/11
- cérémonie du 11/11
- repas des aînés le 13/12